

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Band: 28 (1923)

Vereinsnachrichten: Résumé des comptes de la Société du 1er mars au 31 décembre
1923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 20 mars, M. W. Bourquin, historien, nous parla de l'*Elément jurassien dans l'histoire de la ville de Bienna*. Le point de vue duquel il part est tout à fait nouveau et du plus haut intérêt pour les Jurassiens

Mentionnons, pour terminer, que nous avons réussi à recueillir un certain nombre d'adhésions pendant la période écoulée.

Le Secrétaire, PH. MERCERAT.

X. Section de Tramelan

Le comité de la section de Tramelan a cherché, pendant l'hiver dernier, à faire connaître l'Emulation et le but qu'elle poursuit à notre population presque uniquement industrielle. En conséquence, nous avons organisé des séances publiques et attrayantes.

Nous citerons néanmoins trois soirées réservées à des sujets rentrant plus particulièrement dans l'esprit émulateur; ce sont :

Pierre-Pertuis, présenté par M. Groslimond, notaire.

Au pays de la terreur et de la mort, présenté par M. Hilberer, professeur.

Récital des vers de Pierre Alin, présenté par Mlle Schuler, cantatrice.

Un jour viendra, pas très éloigné, nous l'espérons, où les intellectuels de Tramelan, se sentiront pris d'un beau zèle et présenteront eux-mêmes des travaux; nous pourrons alors voler de nos propres ailes et nous dispenser de faire appel aux conférenciers du dehors.

Au point de vue du recrutement des membres, le nombre de ces derniers, de 29 qu'il était à la création de la section, a passé à 50.

Pour la section de Tramelan : A. CHATELAIN.

Résumé des comptes de la Société du 1^{er} mars au 31 décembre 1923

RECETTES

Solde en caisse	Fr.	464.40
Cotisations perçues	»	345.20
Volumes vendus	»	157.05
Retraits des banques	»	650.—
Consignation de remboursements à la poste	»	6619.95
Produit des annonces	»	808.—
Vente du <i>Journal de Guélat</i> , 1 ^{re} partie	»	700.—
» » » 2 ^{me} partie et Table	»	100.—
Intérêts	»	111.25
	Total Fr.	9955.85

DÉPENSES

Impression des <i>Actes</i> de 1922	Fr.	2798.—
» du <i>Journal de Guélat</i> , II ^{me} partie et Table	»	2466.80
Dépenses diverses	»	126.95
Note Imprimerie du <i>Démocrate</i> , pour ouvrages Guélat	»	300.—
Frais d'impression	»	169.50
Affranchissement des remboursements: 785 timbres à fr. 0.65	»	510.25
Remboursements retournés et frais de retour	»	561.95
Frais de clichés	»	73.—
Frais de délégation	»	203.30
Frais à l'occasion de l'Assemblée générale	»	60.—
Achat de volumes pour la bibliothèque	»	10.75
Ports du Président et du Secrétaire	»	303.95
Dépôts aux banques	»	900.—
Versement aux Sections	»	787.—
Aide-secrétaire	»	73.50
Subvention pour l'achat du château de Pleujouse	»	100.—
Capitalisation des intérêts	»	111.25
Solde en caisse	»	399.65
Dépenses égales aux recettes		Fr. 9955.85

Bilan au 31 décembre 1923

ACTIF

Dépôt sur carnet d'épargne, Banque populaire	Fr.	1793.50
» » » » cantonale	»	1827.10
Solde en caisse	»	399.65
Total de l'actif		Fr. 4020.25

PASSIF

Il n'y en a point.

Augmentation de la fortune

Au 31 décembre, elle s'élevait à	Fr.	4020.25
Au 28 février, elle était de	»	3703.35
Elle a donc augmenté de		Fr. 316.90

VERIFICATION

Les soussignés, désignés en qualité de vérificateurs des comptes à la dernière assemblée de Neuveville, les ont reconnus justes. Ils adressent de vives félicitations au caissier pour sa bonne gestion et en recommandent l'approbation.

Porrentruy, le 14 juillet 1924.

M. HENRY. A. CHAPUIS.